

ANNEXE 2 : ACCORD SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

1. Objet – Champ d’application

Les présentes clauses de sous-traitance (« Data Processing Agreement » ou « DPA ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Learn&Go s’engage à effectuer, en application des Conditions Générales auxquelles sont annexées les présentes (« le **Contrat** »), les opérations de Traitement de Données à caractère personnel définies en annexe B (ci-après « **Annexe B – Finalités et moyens du Traitement** ») en sa qualité de sous-traitant (ci-après le « **Sous-Traitant** »), pour le compte du Client (tel que défini dans le Contrat) qui agira en tant que Responsable de traitement (ci-après le « **Responsable de traitement** »).

2. Définitions - Interprétation

Lorsque des termes définis dans le règlement (UE) 2016/679 (« le **RGPD** ») figurent dans les clauses du présent DPA, ils s’entendent comme dans le règlement en question.

Les présentes clauses doivent être lues et interprétées à la lumière des dispositions du RGPD.

Les présentes clauses ne doivent pas être interprétées d’une manière contraire aux droits et obligations prévus par le RGPD ou d’une manière qui porte atteinte aux libertés ou droits fondamentaux des personnes concernées.

3. Durée du DPA

Le présent DPA entre en vigueur à la date du Contrat conclu entre les parties, relatif à la fourniture des Services souscrits auprès de Learn&Go et pour une durée égale à ce dernier.

4. Description du traitement de données à caractère personnel objet de la sous traitance

Afin d’exécuter ses obligations contractuelles, le Sous-traitant est autorisé à collecter et à traiter pour le compte du Responsable de traitement et sur ses instructions les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) faisant l’objet du Contrat.

Les finalités et les moyens du traitement sont déterminés par le Client et décrits en Annexe B.

Le Client agit alors en qualité de Responsable de traitement et Learn&Go agit en qualité de Sous-traitant.

Dans l’hypothèse, où le Client utiliserait les données à caractère personnel des utilisateurs pour d’autres finalités que celles convenues, il le fera à ses risques et périls. Learn&Go ne saurait être tenue de quelques dommages et conséquences de quelque nature que ce soit résultant d’un manquement par le Client à la réglementation applicable.

La ou les finalité(s) du traitement, les données à caractère personnel traitées ainsi que les catégories de personnes concernées dans le cadre des prestations visées par le Contrat sont répertoriées dans le registre des traitements établi par le responsable de traitement d’une part et le sous-traitant d’autre part, ce dernier n’ayant pas le contrôle sur les données recueillies et sauvegardées.

Pour le respect des présentes conditions, le responsable de traitement met à la disposition du sous-traitant les informations nécessaires suivantes à l’annexe A (ci-après « **Annexe A– Identification des Parties** »):

- Nom et informations de contact du Responsable du traitement
- Nom et informations de contact du Délégué à la Protection des Données

5. Durée de conservation des données à caractère personnel

Le Client détermine la durée de conservation des Données à caractère personnel des Utilisateurs.

6. Obligations des Parties

6.1 Obligations du Client

Pendant toute la durée de la relation contractuelle entre les Parties, le Client :

- Détermine, en qualité de Responsable de traitement, la nature et les catégories de données à caractère personnel concernées par le traitement ;
- Garantit avoir effectué toute formalité ou procédure requise au regard de la réglementation applicable avant toute communication de données à caractère personnel à Learn&Go ;
- Garantit à Learn&Go la collecte loyale et licite des données à caractère personnel et le respect de l'information et du recueil du consentement des personnes Concernées lorsque ce consentement est nécessaire pour permettre à Learn&Go de réaliser les traitements ;
- Déclare qu'il traite les données à caractère personnel utilisées dans le cadre du Contrat sur la base de l'un des fondements prévus à l'article 6 du RGPD ;
- S'engage à traiter les données à caractère personnel uniquement pour les finalités décrites en Annexe B ;
- S'engage à ne communiquer à Learn&Go que des données à caractère personnel licites, complètes, actualisées et avérées ;
- S'engage, en qualité de Responsable de traitement, à documenter par écrit toute instruction concernant la réalisation des traitements par Learn&Go ;
- S'engage à informer Learn&Go de toute information dont il aurait connaissance, relative à la conformité des traitements à la Réglementation Applicable et à l'exercice des droits des personnes Concernées.

6.2 Obligations de Learn&Go

Pendant toute la durée de la relation contractuelle entre les Parties, Learn&Go s'engage à :

- Traiter les données à caractère personnel uniquement pour les finalités déterminées par le Client et décrites à l'Annexe B ;
- Traiter les données à caractère personnel conformément aux instructions du Client. Si Learn&Go considère qu'une instruction du Client constitue une violation de la réglementation Applicable, elle en informe immédiatement le Client ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données Personnelles en vertu du Contrat s'engagent à respecter la confidentialité ou, le cas échéant, soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité ;
- Supprimer, au choix et la demande du Client, les données Personnelles et les lui restituer à la fin de la relation contractuelle, sous réserve de dispositions contraires de la réglementation Applicable relatives à la durée de conservation des données Personnelles.

7. Sécurité du traitement

Learn&Go s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles permettant d'assurer la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs.

Le Client reconnaît les mesures décrites en annexe D (ci-après « **Annexe D – Mesures de sécurité et mesures organisationnelles** »), comme étant satisfaisantes.

8. Recours à des sous-traitants ultérieurs

Learn&Go dispose de l'autorisation générale du Client pour que pendant la durée du Contrat et à tout moment, Learn&Go puisse faire appel à des sous-Traitants ultérieurs pour mener des activités de traitement spécifique. Les sous-traitants ultérieurs listés à l'annexe C (ci-après « **Annexe C – Liste des sous-traitants ultérieurs** ») est réputée acceptée par le Client.

Le cas échéant, Learn&Go informe préalablement par écrit le Client de tout projet de changement envisagé par l'ajout ou le remplacement de sous-traitants ultérieurs avec un préavis raisonnable. Learn&Go fournit au Client les informations nécessaires pour lui permettre d'exercer son droit d'opposition. Client dispose d'un délai maximum de sept (7) jours ouvrés à compter de la date de réception de l'information fournie par Learn&Go pour présenter ses objections.

En cas d'opposition du Client, Learn&Go se réserve le droit de résilier le Contrat par simple notification écrite sans indemnisation de celui-ci ou versement d'une quelconque compensation.

Le sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations des présentes pour le compte et selon les instructions du Responsable de traitement. Il appartient à Learn&Go de s'assurer que le sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du règlement européen sur la protection des données. Si le Sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel, Learn&Go demeure pleinement responsable devant le Client de l'exécution par le sous-traitant ultérieur de ses obligations.

9. Transferts de données vers un pays tiers

À ce jour, le Sous-traitant n'effectue aucun transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers ou une organisation internationale au sens du chapitre V du Règlement (UE) 2016/679.

Toutefois, dans l'hypothèse où de tels transferts deviendraient nécessaires à la fourniture des services objets du Contrat, le Client autorise par les présentes Learn&Go à les réaliser, y compris par l'intermédiaire de ses sous-traitants ultérieurs, dans le strict respect du chapitre V dudit Règlement.

Cette autorisation constitue une instruction documentée au sens de l'article 28, paragraphe 3, du Règlement (UE) 2016/679.

Learn&Go s'engage à n'effectuer de transfert que lorsque l'un des mécanismes prévus par le RGPD est applicable, notamment :

- vers un pays bénéficiant d'une décision d'adéquation adoptée par la Commission européenne ;
- ou en vertu de clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne conformément à l'article 46, paragraphe 2, du RGPD ;
- ou selon tout autre mécanisme reconnu comme assurant un niveau de protection adéquat.

Le cas échéant, Learn&Go informe préalablement par écrit le Client de projet de transfert de données vers un pays tier par son intermédiaire ou par l'intermédiaire de l'un de ses sous-traitants avec un préavis raisonnable. Learn&Go fournit au Client les informations nécessaires pour lui permettre d'exercer son droit d'opposition. Client dispose d'un délai maximum de sept (7) jours ouvrés à compter de la date de réception de l'information fournie par Learn&Go pour présenter ses objections.

En cas d'opposition du Client, Learn&Go se réserve le droit de résilier le Contrat par simple notification écrite sans indemnisation de celui-ci ou versement d'une quelconque compensation.

10. Assistance de Learn&Go au Client

10.1 Exercice des droits des utilisateurs

Dans la mesure du possible, Learn&Go s'engage à prêter son assistance raisonnable au Client afin de lui permettre de s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des Personnes Concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du Traitement, droit à la portabilité des Données à caractère personnel, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Lorsque les Personnes Concernées exercent auprès de Learn&Go des demandes d'exercice de leurs droits, Learn&Go s'engage à transférer ces demandes, au plus tard dans les quarante-huit heures (48h) de leur réception au Client. Dès réception, le Client s'engage à répondre directement aux demandes des Personnes Concernées dans les délais prévus par la Règlementation Applicable.

Learn&Go ne donne pas lui-même suite à cette demande, à moins que le Responsable du traitement des données ne lui ait explicitement donné une instruction écrite en ce sens.

10.2 Notification des Violations de Données à caractère personnel

En cas de Violation de Données à caractère personnel, les Parties conviennent que :

Learn&Go notifie au Client cette Violation de Données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance. Elle précise dans sa communication, dans la mesure où ces informations sont connues au moment de la notification, les éléments suivants :

- la nature de la Violation de Données à caractère personnel,
- les catégories et le nombre approximatif de Personnes Concernées, les catégories et le nombre de fichiers concernés
- les conséquences probables de la Violation de Données à caractère personnel
- les mesures prises pour remédier à la Violation de Données à caractère personnel, et le cas échéant, pour limiter les conséquences négatives de la Violation de Données à caractère personnel,

Lorsque certains de ces éléments ne sont pas encore disponibles au moment de la notification initiale, ils sont communiqués dès qu'ils deviennent connus ou disponibles, dans les meilleurs délais.

Le Client s'engage à effectuer la notification de la Violation de Données à caractère personnel auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, ci-après la « **CNIL** », ou toute autorité de contrôle compétente, au plus tard dans un délai de soixante-douze heures (72 h) à compter de la connaissance de cette Violation de Données à caractère personnel,

Sauf s'il en est décidé autrement entre les Parties, le Client informe directement les Personnes concernées, s'il existe un risque élevé pour les droits et libertés des Personnes Concernées, dans les meilleurs délais. Cette notification devra a minima contenir et exposer, en des termes clairs et précis, les éléments suivants : la nature de la Violation de Données à caractère personnel, les conséquences probables de la Violation de Données à caractère personnel, les coordonnées de la personne à contacter (DPO ou autre), les mesures prises pour remédier à la Violation de Données à caractère personnel, et le cas échéant, pour limiter les conséquences négatives de la Violation.

10.3 Autres Obligations :

Outre l'obligation incombant à Learn&Go d'assister le responsable du traitement en vertu du paragraphe précédent, le sous-traitant aide en outre le Client à garantir le respect des obligations suivantes, compte tenu de la nature du Traitement et des informations dont dispose Learn&Go :

- l'obligation de procéder à une évaluation de l'incidence des opérations de traitement envisagées sur la protection des Données à caractère personnel (« analyse d'impact relative à la protection des données »)
- lorsqu'un type de traitement est susceptible de présenter un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques;
- l'obligation de veiller à ce que les Données à caractère personnel soient exactes et à jour, en informant sans délai le Client si Learn&Go apprend que les données à caractère personnel qu'il traite sont inexactes ou sont devenues obsolètes

- les obligations prévues à l'article 32 du règlement (UE) 2016/679.

11. Documents et conformité

Learn&Go met à la disposition du Client les informations strictement nécessaires à la démonstration du respect par Learn&Go de ses obligations au titre de l'article 28 du RGPD.

Un audit pourra être réalisé par le Client, ou par un auditeur indépendant ne concurrençant pas directement ou indirectement les activités de Learn&Go ou de l'une des sociétés au groupe auquel elle appartient, dans la limite d'un (1) audit par an. Cet auditeur indépendant est choisi par le Client et accepté par Learn&Go. Cet auditeur possède les qualifications professionnelles requises et est soumis à un accord de confidentialité.

Learn&Go devra être averti au moins quinze (15) jours ouvrés avant la tenue de l'audit. L'audit ne peut être effectué que durant les heures d'ouverture de Learn&Go et d'une façon qui ne perturbe pas son activité. L'audit ne comporte pas d'accès à tous systèmes, information, données non liées aux Traitements réalisés dans le cadre du Contrat, ni d'accès physique aux serveurs sur lesquels sont hébergées et sauvegardées les solutions logicielles de Learn&Go.

Le Client prend à sa charge tous les frais occasionnés par l'audit, incluant de manière non limitative les honoraires de l'auditeur et rembourse à Learn&Go toutes les dépenses et frais occasionnés par cet audit.

12. Sort des données à caractère personnel

Au terme du Contrat, et ce quel qu'en soit la raison, Learn&Go s'engage à détruire ou à renvoyer toutes les données à caractère personnel au Client.

Si des données à caractère personnel doivent être restituées au Client, elles le seront, dans la mesure du possible, dans le même format que celui utilisé par le Client. Cette opération pourra occasionner des frais pour Learn&Go qui pourra les refacturer au Client. Un devis sera alors établi par Learn&Go avant tout e remise des données à caractère personnel.

13. Données Anonymisées

Le Responsable de traitement autorise par défaut le Sous-traitant à réaliser des opérations d'anonymisation irréversible sur des données traitées dans le cadre du Contrat, exclusivement afin de produire des données ne permettant plus d'identifier, directement ou indirectement, une personne concernée.

Les données ainsi anonymisées ne constituent plus des données personnelles. Le Sous-traitant peut les utiliser à des fins notamment sans que cette liste ne soit exhaustive de statistiques, de mesure de performance, de sécurité, et d'amélioration des Services (y compris recherche et développement), à l'exclusion de toute tentative de ré-identification.

Cette autorisation ne porte pas sur des données pseudonymisées ou "agrégées" qui resteraient identifiantes : seules des données effectivement anonymisées au sens du RGPD peuvent être réutilisées au titre du présent article.

Le Responsable de traitement peut s'opposer à cette réutilisation pour l'avenir, à tout moment, par notification écrite (email suffisant). L'opposition n'affecte pas les traitements déjà réalisés sur des données anonymisées avant réception de la notification.

ANNEXE A – Liste des parties

RESPONSABLE(S) DU TRAITEMENT:

Le Client

SOUS-TRAITANT

LEARN & GO SAS

43 Square de la Mettrie – 35700 RENNES

RCS Rennes 824 814 982.

Représentée par Monsieur Benoit Jeannin en qualité de Président

Délégué à la protection des données personnelles :

Madame Marie Hombert

legal@learn-and-go.com

ANNEXE B- Description du traitement

A. Solution Kaligo Ecole

Finalité(s) du traitement	Le sous-traitant traite les données personnelles pour le compte du responsable du traitement aux seules fins de : Fournir et exploiter la plateforme logicielle Kaligo permettant : - l'évaluation et le suivi de l'apprentissage des élèves ; - La gestion des profils et des accès utilisateurs (enseignants, élèves, administrateurs) ; - la consultation et l'exportation des résultats pédagogiques. Assurer l'assistance et le support technique aux utilisateurs de la plateforme (chatbot, messagerie, suivi des demandes). Garantir la traçabilité et la sécurité des usages, notamment par la journalisation des actions des utilisateurs à des fins d'audit, de sécurité et de conformité.
Base légale	Définie par le Responsable de traitements
Personnes concernées	Utilisateurs finaux de la solution logicielle (enfants; responsables légaux)
Données à caractère personnel concernées	GAR Enseignant : - Données d'identification : Nom et prénom - Données professionnelle : Division et groupe, Profil (enseignant, professionnel de santé etc.) - Données relatives aux demandes de support - Données de connexion et d'usage : identifiants de connexion, journaux d'activité, paramètres de l'appareil HORS GAR Administrateur : - Données d'identification : Nom et prénom. - Données Professionnelle : Profil (enseignant, professionnel de santé etc.) - Données de contact (Adresse email professionnelle et Numéro de téléphone (facultatif)). - Données relatives aux demandes de support - Données de connexion et d'usage : identifiants de connexion, journaux d'activité, paramètres de l'appareil

	Elèves : - Données d'identification : Nom et prénom, date de naissance, latéralité - Données liées à la scolarité : Division et groupe. - Données de progression/ d'apprentissage : productions, résultats, progression. - Données de connexion et d'usage : identifiants de connexion, journaux d'activité, paramètres de l'appareil Enseignant : - Données d'identification : prénom et nom - Données Professionnelle : Profil (enseignant, professionnel de santé etc.) - Données de contact : Adresse email professionnelle et Numéro de téléphone (facultatif) - Données relatives aux demande de support - Données de connexion et d'usage : identifiants de connexion, journaux d'activité, paramètres de l'appareil
Durées de conservation	Définie par le Responsable de Traitement (suppression manuelle directement dans l'application ou par Learn&Go sur demande du Responsable de traitement). La suppression du compte entraine la suppression des données dans un délai de 24H (cette action est assimilée à une instruction du Client Responsable de traitement). Les sauvegardes techniques associées sont supprimées au plus tard six (6) mois après la suppression des données actives. À défaut de demande de suppression, notamment en cas d'expiration de l'abonnement, les données peuvent être conservées pour une durée maximale de deux (2) ans. Le Responsable de traitement peut toutefois demander leur suppression à tout moment.
Nature du traitement	- Collecte - Enregistrement - Conservation - Consultation - Modification - Effacement
Destinataire des données traitées	Les équipes du sous-traitant sur instruction écrite du responsable de traitements ainsi que les sous-traitants ultérieurs listés à l'Annexe C pour le périmètre défini.

Gestion des droits des personnes concernées par le traitement	Le responsable de traitement (assistance du Sous-Traitant sur instruction écrite)
---	---

B. Solution Kidoo

Finalité(s) du traitement	Le sous-traitant traite les données personnelles pour le compte du responsable du traitement aux seules fins de : Fournir et exploiter la solution logicielle Kidoo permettant notamment : - la création et gestion des profils et des accès utilisateurs (enseignant, admin, élèves, parents); - l'enregistrement et le suivi des profils élèves et des observations pour constituer le carnet de suivi numérique ; - la consultation et le partage des éléments avec les parents/représentants légaux des élèves d. l'archivage et le transfert des données entre années scolaires Assurer l'assistance et le support technique aux utilisateurs de la plateforme (chatbot, messagerie, suivi des demandes). Garantir la traçabilité et la sécurité des usages, notamment par la journalisation des actions des utilisateurs à des fins d'audit, de sécurité et de conformité.
Base légale	Définie par le Responsable de traitements
Personnes concernées	Utilisateurs finaux de la solution logicielle (enfants; responsables légaux)
Données à caractère personnel concernées	Administrateur : - Données d'identification : Nom et prénom. - Données Professionnelles - Données de contact (Adresse email professionnelle et Numéro de téléphone) - Données relatives aux demandes de support - Données de connexion et d'usage : identifiants de connexion, journaux d'activité, paramètres de l'appareil Enseignant : - Données d'identification : Prénom et nom - Données Professionnelles - Données de contact : Adresse email professionnelle - Données relatives aux demande de support - Données de connexion et d'usage : identifiants de connexion, journaux d'activité, paramètres de l'appareil Enfants : - Données d'identification : Prénom et nom, Date de naissance - Données liées à la scolarité: Classe, niveau - Données de progression/ d'apprentissage : productions, résultats. - Données de connexion et d'usage : identifiants de connexion, journaux d'activité, paramètres de l'appareil

	Parents/ représentants légaux: - Données de contact (adresse email) - Données d'identification (si contenues dans l'adresse email)
Durées de conservation	Définie par le Responsable de Traitement (suppression manuelle directement dans l'application ou par Learn&Go sur demande du Responsable de traitement). La suppression du compte entraine la suppression des données dans un délai de 24H (cette action est assimilée à une instruction du Client Responsable de traitement). Les dernières sauvegardes techniques associées sont automatiquement supprimées au plus tard six (6) mois après la suppression des données actives. À défaut de demande de suppression, notamment en cas d'expiration de l'abonnement, les données peuvent être conservées pour une durée maximale de deux (2) ans. Le Responsable de traitement peut toutefois demander leur suppression à tout moment, tout comme l'utilisateur via son compte.
Nature du traitement	- Collecte - Enregistrement - Conservation - Consultation - Modification - Effacement
Destinataire des données traitées	Les équipes du sous-traitant sur instruction écrite du responsable de traitements ainsi que les sous-traitants ultérieurs listés à l'Annexe C pour le périmètre défini.
Gestion des droits des personnes concernées par le traitement	Le responsable de traitement (assistance du Sous-Traitant sur instruction écrite)

ANNEXE C - liste des sous-traitants ultérieurs de Learn&Go:

Nom du sous-traitant ultérieur	SIRET	Activité sous-traitée	Transfert de données personnelles	Relation contractuelle
OVH	42476141900045	hébergement	NON	DPA
Crisp	83308580600028	Support client (Hors GAR uniquement)	NON	DPA
Sendinblue (Brevo)	49801929800112	Emailing technique	NON	DPA

ANNEXE D - Mesures de sécurité des données à caractère

Learn&Go met en place les mesures organisationnelles, techniques et physiques suivantes permettant d'assurer la sécurité des Données à caractère personnel des Utilisateurs du Client.

LES MESURES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES DE NOTRE SOCIÉTÉ

MESURES PHYSIQUES

- système d'alarme actif pour prévenir les intrusions ;
- accès aux locaux sécurisés par clés et codes ;
- serveurs hébergés dans des datacenters protégés par des contrôles d'accès physiques et une surveillance continue.

MESURES ORGANISATIONNELLES

- chartes informatique et IA encadrant l'usage des outils numériques ;
- clauses de confidentialité intégrées aux contrats de travail ;
- politiques de sécurité et de gestion des violations de données en place ;
- formation obligatoire de tous les collaborateurs à la protection des données et à la cybersécurité.

MESURES TECHNIQUES

- sessions et outils sécurisés par des mots de passe robustes ;
- verrouillage automatique en cas d'activité ;
- accès distant via VPN sécurisé ;
- comptes administrateurs attribués uniquement si nécessaire, avec accès SSH restreint par clés personnelles et adresses IP autorisées.

LES MESURES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES DE NOS APPLICATIONS

De manière plus spécifique, nous mettons en place des mesures de sécurité techniques particulières sur nos applications pour garantir la protection optimale de vos informations.

Hébergement des données

Les données importées sur nos applications sont ainsi hébergées chez l'hébergeur français OVH, sur deux sites distincts : Gravelines et Roubaix.

OVH

SAS au capital de 10 069 020 €

RCS Lille Métropole 424 761 419 00045

Code APE 2620Z

N° TVA : FR 22 424 761 419

Siège social : 2 rue Kellermann – 59100 Roubaix – France <https://www.ovh.com/fr/>

Sauvegardes

Les données importées sur nos applications font l'objet de sauvegardes quotidiennes. Des sauvegardes différentielles sont effectuées chaque jour et une sauvegarde complète chaque mois. La rétention est organisée comme suit :

- Quotidienne : 7 jours
- Hebdomadaire : 4 semaines
- Mensuelle : 6 mois

Portabilité

Toutes les données peuvent être exportées, sauf celles nécessaires au fonctionnement des applications. Les exportations sont disponibles en PDF via l'application ou en archive ZIP par projet, sur demande du client.

Disponibilité

Learn&Go s'engage à assurer une disponibilité optimale de ses applications, avec une obligation de moyens. Des mesures sont prises pour limiter les interruptions, et toute maintenance majeure fait l'objet d'une information préalable aux clients.

Authentification et accès

Nous mettons en place plusieurs mesures importantes pour garantir la sécurité de l'accès à nos applications :

- Authentification sécurisée par mot de passe robuste conforme aux recommandations de l'ANSSI ;
- Gestion des droits et profils administratifs configurable par les clients ;
- Revues d'habilitations régulières pour garantir la pertinence des accès.

L'accès aux comptes et données clients est strictement réservé au personnel autorisé de Learn&Go, uniquement à des fins de maintenance ou de support, et réalisé depuis le réseau interne. Cette approche limite les risques d'accès non autorisé aux informations sensibles.

Traçabilité

Nous avons mis en place les mesures suivantes pour garantir la traçabilité et la sécurité des applications :

- Journalisation complète des actions (ajours, modifications, suppressions) ainsi que des connexions et tentatives d'accès ;
- Conservation des logs pendant 6 mois, puis archivage sécurisé pendant 1 an.

Ces mesures assurent un suivi précis des activités et facilitent la détection ou l'analyse des incidents.

Sécurité opérationnelle - Confidentialité des données

Nous avons mis en œuvre les mesures suivantes pour assurer la sécurité optimale de notre infrastructure et la confidentialité de vos données :

- Mots de passe clients chiffrés et conformes à des critères de robustesse ;
- échanges sécurisés via les protocoles HTTPS et SSH ;
- protection des serveurs grâce à un reverse proxy, des pare-feu, antivirus et une défense anti-DDoS ;
- surveillance des flux légitimes via une matrice de contrôle ;

- correctifs automatiques appliqués en cas de vulnérabilité critique ;
- veille de sécurité continue pour détecter les menaces émergentes

